



# Cas spéciaux dans e-dec Export

(version 1.3 – avril 2015)

<b>0</b>	<b>Contrôle des modifications</b> .....	<b>2</b>
<b>1</b>	<b>Codes de taxation à l'exportation</b> .....	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Trafic de perfectionnement</b> .....	<b>3</b>
2.1	Trafic de perfectionnement actif (TPA) dans le système de la suspension ou en procédure de remboursement .....	3
2.2	Procédure de remboursement spéciale dans le trafic de perfectionnement actif .....	4
2.3	Marchandises du perfectionnement actif non importées dans le régime du perfectionnement actif ...	5
2.4	Perfectionnement passif: système de la suspension .....	6
2.5	Perfectionnement passif: système de la suspension simplifié .....	7
2.6	Marchandises pour perfectionnement passif, pas sous le régime du perfectionnement passif .....	7
<b>3</b>	<b>Demande de contributions à l'exportation</b> .....	<b>9</b>
<b>4</b>	<b>Combinaison du régime du perfectionnement et d'une demande de contributions à l'exportation</b> .....	<b>10</b>
4.1	Procédure de remboursement spéciale dans le trafic de perfectionnement actif et d'une demande de contributions à l'exportation .....	10
4.2	Perfectionnement actif en système de la suspension / procédure de remboursement et d'une demande de contributions à l'exportation .....	11
<b>5</b>	<b>Taxation de marchandises contenant des COV</b> .....	<b>12</b>
<b>6</b>	<b>Taxation de marchandises soumises à l'impôt sur les huiles minérales</b> .....	<b>13</b>
<b>7</b>	<b>Taxation de spiritueux et de produits alcoolisés</b> .....	<b>15</b>
<b>8</b>	<b>Taxation des tabacs manufacturés</b> .....	<b>16</b>
<b>9</b>	<b>Autres cas</b> .....	<b>17</b>
9.1	Marchandises sensibles .....	17
9.2	Envois à destination de Samnaun .....	18
9.3	Entrepôt provisoire situé à l'étranger («ZWILA») .....	18
<b>10</b>	<b>Annexes</b> .....	<b>19</b>
10.1	Exemple: Liste des codes-barres pour les remboursements .....	19
10.2	Exemple: décompte détaillé COV .....	20
10.3	Exemple: décompte détaillé RFA (remboursement des droits sur l'alcool) .....	21

## 0 Contrôle des modifications

Contrôle des modifications, examen, approbation			
Quand	Version	Qui	Description
Décembre 2012	1.0	KSC	Etablissement
Mars 2013	1.1	KSC	Adaptation rédactionnelle
Février 2015	1.2	S. ZAV / DABE	Chiffres 1, 2.3, 2.5, 2.6, 9.2
Avril 2015	13	S. Minöst	Chiffre 6

# 1 Codes de taxation à l'exportation

## Prescriptions

[D25](#) statistique du commerce extérieur

## Ventilation par code de taxation (CT) e-dec Export

[D25](#) [chiffre 2.5.2](#) et [chiffre 5.2](#)

## Codages pour cas spéciaux exportation

[D25](#) [chiffre 2.5.5](#)

## 2 Trafic de perfectionnement

### 2.1 Trafic de perfectionnement actif (TPA) dans le système de la suspension ou en procédure de remboursement

Taxation fondée sur la feuille d'information [form. 47.81](#)

1

Acerola fruit – poudre d'acérola  
N086/017/A12

2106.9095 000

Marchandise commerciale:

Genre de taxation: **trafic de perfectionnement**

Masse effective: **1920.000**

Masse brute: **2069.680**

Valeur stat.: **CHF 66'835**

Poids calculé

Code d'assujettissement ALAD: **Sans contrôle**

Code d'assujettissement au permis: **Assujetti au permis**

Trafic de réparation et de perfectionnement

Direction du trafic

**Actif**

Type de perfectionnement:

**trafic de perfectionnement commercial**

Form. 11.71:

Procédure:

**Procédure ordinaire**

Décompte:

**Système de la suspension**

Colis (Genre, Nombre, Numéro):

**Intercalaire, 4, BA057021**

Permis (genre, office, numéro, date, données supplémentaires):

**Autorisation unique, AFD autres - Administration fédérale des douanes: Autres, 1855, 16.06.2011**

**Autorisation unique, AFD autres - Administration fédérale des douanes: Autres, 2451, 16.06.2011**

Offices d'annonce:

**Oberzolldirektion Sektion ZAV**

#### Explications / particularités:

- Les champs «type de perfectionnement / «décompte» / «offices d'annonce» doivent être remplis conformément au permis.
- Si le système de la suspension ou la procédure de remboursement (= procédure ordinaire) et la procédure de remboursement spéciale sont simultanément concernés, il faut déclarer en procédure ordinaire.
- L'office de surveillance indiqué dans le permis doit être indiqué dans le champ «offices d'annonce».
- Code d'assujettissement au permis = assujetti au permis.

- Indiquer le genre (permis individuel), l'office (AFD) et le numéro du permis dans le champ «permis».
- Valeur statistique: valeur totale du produit après perfectionnement (valeur à l'importation, coûts de perfectionnement resp. de main d'œuvre, valeur du matériel neuf et transport jusqu'à la frontière).

## 2.2 Procédure de remboursement spéciale dans le trafic de perfectionnement actif

Taxation fondée sur la feuille d'information [form. 47.91](#)

**1**

**Pâtes alimentaires «Fusilli» 500g**

**1902.1990**

Marchandise commerciale:

Veranlagungstyp: **trafic de perfectionnement**

Masse effective: **259.200**

Masse brute: : **297.500**

Valeur stat.: **691**

Trafic de réparation et de perfectionnement

Direction du trafic: **Actif**

Type de perfectionnement: **trafic de perfectionnement commercial**

Form. 11.71:

Procédure: **Procédure spéciale**

Décompte: **Procédure de remboursement**

Colis (Genre, Nombre, Numéro):

**Paquet , 216, 10/00001**

Documents (Genre, Numéro, Date, Données supplémentaires):

**Facture proforma, 920355290, 14.05.2012, -**

### Explications / particularités:

- Si la procédure de remboursement spéciale et le système de la suspension ou la procédure de remboursement (= procédure ordinaire) sont simultanément concernés, il faut déclarer en procédure ordinaire.
- Dans la procédure de remboursement spéciale, aucun permis de perfectionnement n'est nécessaire.

## 2.3 Marchandises du perfectionnement actif non importées dans le régime du perfectionnement actif

au sens de l'art. 47, al. 2, let. e, LD

A déclarer en tant que taxation normale (marchandise commerciale) selon les prescriptions générales.

### Explications / particularités:

- Marchandise commerciale
- Type de taxation: taxation normale
- Indiquer éventuellement le genre de perfectionnement dans le texte de taxation
- Les preuves d'importation éventuellement disponibles doivent être mentionnées dans le champ «documents»
- Valeur statistique: valeur totale du produit après perfectionnement (valeur à l'importation, coûts de perfectionnement resp. de main d'œuvre, valeur du matériel neuf et transport jusqu'à la frontière).

Si le perfectionnement consiste en une réparation ([D25 chiffre 3.2.2](#)), la marchandise doit être taxée comme suit :

### Explications / particularités:

- Marchandise non commerciale
- Type de taxation: trafic de réparation
- Direction du trafic: actif
- Indiquer la réparation dans le texte de taxation
- Valeur statistique: valeur totale du produit après réparation (valeur à l'importation, coûts de réparation resp. de main d'œuvre, valeur du matériel neuf et transport jusqu'à la frontière).

## 2.4 Perfectionnement passif: système de la suspension

Taxation fondée sur la feuille d'information [form. 47.86](#)

1

**Pommes de terre fraîches, sorte Agrid Swiss GAP, autorisation DGD 2683, pour la fabrication de pommes-chips Nature, paprica, TFP, délai de réimportation: 12.12.2012**

0701.9099

Marchandise commerciale:

Genre de taxation: **trafic de perfectionnement**

Masse effective: **21252.000**

Masse brute: **24318.000**

Valeur stat.: **5'101**

Poids calculé

Code d'assujettissement ALAD: **Sans contrôle**

Code d'assujettissement au permis: **Assujetti au permis**

Trafic de réparation et de perfectionnement

Direction du trafic: **Passif**

Veredelungstyp: **trafic de perfectionnement à façon**

Form. 11.71:

Procédure: **Procédure ordinaire**

Décompte: **Système de la suspension**

Colis (Genre, Nombre, Numéro):

**Palette, 42, ADRESSE**

Permis (genre, office, numéro, date, données supplémentaires):

**Autorisation unique, AFD autres - Administration fédérale des douanes: Autres, 2683, 2011-11-28, ---**

Documents (Genre, Numéro, Date, Données supplémentaires):

**Facture proforma, 2012-0001, 12.06.2012, ---**

Offices d'annonce:

**CHAVORNAY SUBD CHAVORNAY PORT FRANC**

### Explications / particularités:

- Les champs «type de perfectionnement» / «décompte» / «offices d'annonce» doivent être remplis conformément au permis
- Indiquer le genre de perfectionnement ainsi que le délai de réimportation dans le texte de taxation
- L'office de surveillance figurant dans le permis doit être indiqué dans le champ «offices d'annonce»
- Code d'assujettissement au permis: assujetti au permis
- Indiquer le genre (permis individuel), l'office (AFD) et le numéro du permis dans le champ «permis»

## 2.5 Perfectionnement passif: système de la suspension simplifié

Taxation fondée sur la feuille d'information [form. 47.87](#)

**1**

8420.9120

### Cylindres pour chromage

Délai de réimportation: 05.09.2013

Marchandise commerciale:

Genre de taxation: **trafic de perfectionnement**

Masse effective: **3060.000**

Masse brute: **3160.000**

Valeur stat.: **5'000**

Poids calculé

Code d'assujettissement au permis: **exempt de permis selon déclarant**

Code d'assujettissement ALAD: **Sans contrôle selon déclarant**

Trafic de réparation et de perfectionnement  
Direction du trafic: **Passif**  
Type de perfectionnement: **trafic de perfectionnement à façon**  
Form. 11.71:   
Procédure: **Procédure simplifiée**  
Décompte: **Système de la suspension**

Colis (Genre, Nombre, Numéro):  
**Palette, 100 cm x 110 cm, 2, Nr. 153**

Documents (Genre, Numéro, Date, Données supplémentaires):  
**Facture proforma, 920355290, 14.05.2012, ---**

#### Explications / particularités:

- De la compétence du bureau de douane: sans permis; autres: avec permis
- Dans le texte de taxation, indiquer le genre de perfectionnement ainsi que le délai de réimportation (délai de douze mois: l'indiquer sous la forme d'une date)

Si le perfectionnement consiste en une réparation ([D25 chiffre 3.2.2](#)), la marchandise doit être taxée comme suit :

#### Explications / particularités:

- Marchandise non commerciale
- Type de taxation: trafic de réparation
- Direction du trafic: passif
- Type de perfectionnement: à façon ou commercial
- Procédure: simplifiée
- Décompte: suspension
- Dans le texte de taxation, indiquer la réparation ainsi que le délai de réimportation (délai de douze mois à indiquer sous forme de date)
- Valeur statistique: valeur de la marchandise et du transport jusqu'à la frontière

## 2.6 Marchandises pour perfectionnement passif, pas sous le régime du perfectionnement passif

au sens de l'art. 47, al. 2, let. f, LD; taxation fondée sur [la feuille d'information 47.89](#)

Pour les produits compensateurs pouvant être importés en franchise sur la base d'une preuve d'origine valable ou de la loi sur le tarif des douanes, le régime du perfectionnement passif est en règle générale superflu.

Dans de tels cas, la taxation est régie par les prescriptions relatives au régime de l'exportation.

**Explications / particularités:**

- Marchandise commerciale
- Type de taxation: taxation normale
- Indiquer le but de l'exportation dans le texte de taxation
- Valeur statistique: valeur de la marchandise et transport jusqu'à la frontière

Si le perfectionnement consiste en une réparation ([D25 chiffre 3.2.2](#)), la marchandise doit être taxée selon le chiffre 2.5.



### 3 Demande de contributions à l'exportation

Taxation fondée sur la feuille d'information [form. 47.91](#)

1

**Milkshake fraise 10x230 ml boisson mélangée contenant du lait  
n° d'article 536, n° de facture 69332**

**2202.9090 821**

Marchandise commerciale

Genre de taxation : **Dédouanement normal**

Masse effective: **277.900**

Masse brute : **305.035**

Valeur stat.: **817**

Quantité suppl.: **257.6**

Code d'assujettissement au permis: **Non assujetti au permis**

Colis (Genre, Nombre, Numéro):

**Carton, 112, SI12000895**

Genre de remboursement:

**Avec demande de contributions à l'exportation pour produits agricoles de base**

#### Explications / particularités:

- 
- La déclaration en douane doit comporter toutes les indications permettant d'identifier sans équivoque les marchandises exportées (désignation sans équivoque de l'article, numéro de l'article ou numéro de la facture concernée / du bulletin de livraison concerné).
- Type de remboursement: si différents genres de remboursement sont demandés en même temps (par exemple COV et contributions à l'exportation), il faut sélectionner dans ce champ le genre de remboursement prévu pour plusieurs types de remboursement.

Chiffre 10.1: [Exemple: Liste des codes-barres pour les remboursements](#)

## 4 Combinaison du régime du perfectionnement et d'une demande de contributions à l'exportation

### 4.1 Procédure de remboursement spéciale dans le trafic de perfectionnement actif et d'une demande de contributions à l'exportation

Taxation fondée sur la feuille d'information [form. 47.91](#)

1

Condiment en poudre, poudre pour sauces, condiments, etc., autres

2103.9000

Marchandise commerciale

Masse effective: **465.000**

Masse brute: **491.505**

Valeur stat.: **2'142**

Genre de taxation:

**trafic de perfectionnement**

Code d'assujettissement au permis: **non assujetti au permis**

Direction du trafic: **Actif**

Procédure: **Procédure spéciale**

Type de perfectionnement:

**trafic de perfectionnement commercial**

Décompte:

**Procédure de remboursement**

Form. 11.71: **non**

Colis (Genre, Nombre, Numéro):

**Carton, 31, --**

Remarques:

**Faktura Nr. 55216 vom 05.09.2012**

Genre de remboursement:

**Avec demande de contributions à l'exportation pour produits agricoles de base**

#### Explications / particularités:

- 
- La déclaration en douane doit comporter toutes les indications permettant d'identifier sans équivoque les marchandises exportées (désignation sans équivoque de l'article, numéro de l'article ou numéro de la facture concernée / du bulletin de livraison concerné).
- Type de remboursement: si différents genres de remboursement sont demandés en même temps (par exemple COV et contributions à l'exportation), il faut sélectionner dans ce champ le genre de remboursement prévu pour plusieurs types de remboursement.
- Dans la procédure de remboursement spéciale du perfectionnement actif, aucun permis de perfectionnement n'est nécessaire.

## 4.2 Perfectionnement actif en système de la suspension / procédure de remboursement et d'une demande de contributions à l'exportation

Taxation fondée sur les feuilles d'information [form. 47.91](#) et [form. 47.81](#)

1

**Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao: teneur en poids de matières grasses du lait excédant 3 % mais n'excédant pas 6 %**

1806.3212

Marchandise commerciale

Masse effective: **12186.720**

Masse brute: **15075.424**

Valeur stat.: **73'561**

Genre de taxation:

**trafic de perfectionnement**

Code d'assujettissement au permis: **Assujetti au permis**

Direction du trafic: **Actif**

Procédure: **Procédure ordinaire**

Type de perfectionnement:

**trafic de perfectionnement commercial**

Décompte:

**Système de la suspension**

Form. 11.71: **non**

Permis (genre, office, numéro, date, données supplémentaires):

**Autorisation unique, AFD autres - Administration fédérale des douanes: Autres , 2098, 2099, 2100, 2010-11-15, --**

Packstücke (Art, Anzahl, Nummer):

**Carton, 11284, --**

Genre de remboursement:

**Avec demande de contributions à l'exportation pour produits agricoles de base**

Offices d'annonce:

**Oberzolldirektion Sektion ZAV**

### Explications / particularités:

#### **Trafic de perfectionnement**

- Si le système de la suspension ou la procédure de remboursement (= procédure ordinaire) et la procédure spéciale de remboursement sont simultanément concernés, il faut déclarer en procédure ordinaire.
- Les champs «type de perfectionnement / «décompte» / «offices d'annonce» doivent être remplis conformément au permis.
- L'office de surveillance indiqué dans le permis doit être indiqué dans le champ «offices d'annonce».
- Code d'assujettissement au permis = assujetti au permis
- Indiquer le genre (permis individuel), l'office (AFD) et le numéro du permis dans le champ «permis».

#### **Contributions à l'exportation**

- Depuis le 1.12.2012, le certificat de préfixation ne doit plus être déclaré.
- La déclaration en douane doit comporter toutes les indications permettant d'identifier sans équivoque les marchandises exportées (désignation sans équivoque de l'article, numéro de l'article ou numéro de la facture concernée / du bulletin de livraison concerné).
- Type de remboursement: si différents genres de remboursement sont demandés en même temps (par exemple COV et contributions à l'exportation), il faut sélectionner dans ce champ le genre de remboursement prévu pour plusieurs types de remboursement.

## 5 Taxation de marchandises contenant des COV

### 1

**Produit pour les soins de la peau, 1500 x 50 ml,  
n° d'article 583**

**3304.9900**

Marchandise commerciale:

Genre de taxation: Dédouanement normal

Masse effective: 500.000

Masse brute: 530.000

Remboursement

Genre de remboursement:

Remboursement / demande d'exonération de la taxe d'incitation sur les COV

Quantité COV: 40.182

Valeur stat.: CHF 133'995

Colis (Genre, Nombre, Numéro):  
Paquet, 1, 12345

Code d'assujettissement ALAD: Sans contrôle

Code d'assujettissement au permis: Exempt de permis selon déclarant

#### Explications / particularités:

- Type de remboursement 1: le remboursement/l'exonération de la taxe d'incitation sur les COV est revendiqué (RefundType1)
- Les indications du champ destiné à la taxation de la quantité de COV doivent être exprimées en kg.
- Le cas échéant, des indications supplémentaires telles que numéro d'article, unité de vente ou poids effectif par article doivent être déclarées.

Cependant, si un envoi comporte divers produits contenant des COV déclarés sous une seule ligne tarifaire, la quantité de COV en kg ou la part de COV exprimée en % du poids et la masse nette doivent ressortir d'un document d'accompagnement séparé (facture, bulletin de livraison, etc.) pour chaque produit. Dans la déclaration en douane d'exportation, il faut indiquer la quantité de COV purs pour chaque ligne tarifaire.

Si l'expéditeur n'entend revendiquer aucun remboursement/exonération, aucune indication particulière relative à la taxe d'incitation n'est nécessaire dans la déclaration en douane d'exportation. Cependant, si la quantité de COV exportée n'est pas déclarée dans la déclaration en douane d'exportation, aucun remboursement/exonération n'est possible.

Le client est responsable de la taxation correcte de la teneur en COV lors de la présentation en douane (par exemple en cas de volatilisation, etc.).

Comme cela était déjà le cas jusqu'à présent, le remboursement relatif / l'exonération relative aux COV exportés doit être demandé/e au moyen du formulaire 55.38 (demande de remboursement pour les COV exportés) ou du formulaire 55.30 (bilan de COV: chiffre 13) et copie/s de la/des LE ou au moyen d'une liste à codes-barres des exportations effectuées.

[Décompte détaillé: voir exemple au chiffre 10.2](#)

## 6 Taxation de marchandises soumises à l'impôt sur les huiles minérales

### Codes exportation dans e-dec Export:

Champ	Explication		
<b>A)</b> n° d'entreprise de l'assujetti	numéro de l'entrepôt agréé		
<b>E)</b> n° d'article Impmin	<a href="#">numéro d'article Impmin</a>		
<b>B)</b> quantité supplémentaire	quantité en litres à 15 °C		
<b>C)</b> n° d'entrepôt	numéro de l'entrepôt agréé		
<b>D)</b> Code export	Le CodeExport concerné (10 – 13, comme repris ci-après), est nécessaire et doit être indiqué sur chaque déclaration d'exportation!		
	<b>10</b>	<b>Exportation à partir de la libre circulation (imposé)</b>	A appliquer pour toutes les marchandises qui sont exportées à partir de la libre circulation.
	<b>11</b>	<b>Exportation à partir d'un entrepôt agréé avec bulletin d'accompagnement, normal</b>	A appliquer pour les exportations à partir d'un entrepôt agréé avec bulletin d'accompagnement valable 30 jours, cas énumérés ci-dessous exclus.
	<b>12</b>	<b>Exportation à partir d'un entrepôt agréé avec bulletin d'accompagnement pour avitaillement dans les ports rhénans</b>	Exportations de marchandises pour avitaillement dans les ports rhénans avec bulletin d'accompagnement valable 30 jours.
	<b>13</b>	<b>Exportation à partir d'un entrepôt agréé avec bulletin d'accompagnement à destination de Samnaun</b>	Exportations à partir d'un entrepôt agréé à destination de Samnaun avec bulletin d'accompagnement valable 30 jours.
	<b>14</b>	<b>Exportation à partir d'un entrepôt agréé avec bulletin d'accompagnement, autres</b>	<del>Autres exportations à partir d'un entrepôt agréé.</del>

➤ Exemple pour le code export 10:

1

Lubrifiant

3403.1900

Marchandise commerciale:   
Genre de taxation: Dédouanement normal  
Masse effective: 1455.000  
Masse brute: 1455.000  
Quantité suppl.: 12278  
Valeur stat.: CHF 10'000  
Poids calculé  
Code d'assujettissement ALAD: Sans contrôle selon déclarant  
Code d'assujettissement au permis: Exempt de permis selon déclarant

Colis (Genre, Nombre, Numéro):  
Réservoir cylindrique, 1, 1

Informations complémentaires (nom, valeur):

**D)** Code export, Exportation à partir de la mise à la consommation (soumis à impôt) 10

➤ Exemple pour les codes d'exportation **11 à 13**:

Expéditeur	positions:	1
Muster Hans	Colis:	1
Hauptstrasse 10	Masse brute totale	10734
CH 4000 Basel	Valeur stat. totale:	10550.00 CHF
Begleitschein 159700	No TVA:	CHE105833545
Transporteur	Numéro de la maison contribuable à la TVA :	<b>A) 1465</b>
111	Geschäftsartencode:	
Müller AG	monnaie de facturation:	Franc Suisse (CHF)
CH 3000 Bern	Report de paiement:	
Nr.: 123456	Incoterms:	
	Indication des voies de droit :	indication des voies de droit 60
	Transport:	
	Strassenverkehr GR 1234	

## 1 Essence sans plomb pour automobiles jusqu'à 95 IOR

2710.1211 912

Marchandise commerciale:

Genre de taxation: Dédouanement normal

Masse effective: 10734.000

Masse brute: 10734.000

Quantité suppl.: **B) 14472**

Valeur stat.: CHF 10'550

Poids calculé

Code d'assujettissement ALAD: Sans contrôle selon déclarant

Code d'assujettissement au permis: Assujetti au permis

Colis (Genre, Nombre, Numéro):  
Réservoir cylindrique, 1, 1

Permis (genre, office, numéro, date, données supplémentaires):  
License générale, autres - autres, M595,

Remarques particulières  
**E)** Artikelnummer Mineralölsteuer: 300  
Informations complémentaires (nom, valeur):  
**C)** entrepôt No., 5359  
**D)** Code export, Exportation ED avec bulletin de délivrance sur Samnaun 13

## 7 Taxation de spiritueux et de produits alcoolisés

### Conditions, procédure, demande de remboursement auprès de la RFA

Pour le remboursement auprès de la RFA, il faut veiller aux points suivants:

- Aviser à temps le collaborateur de la RFA chargé des contrôles afin qu'il effectue un contrôle à l'exportation au siège de l'entreprise.
- La [demande de remboursement à l'exportation](#) doit être présentée avec les décisions de taxation à l'exportation et les factures commerciales qui s'y rapportent (timbrées si nécessaire par le collaborateur de la RFA chargé des contrôles). Avec la déclaration en douane d'exportation e-dec, seules les factures commerciales doivent être jointes à la demande de remboursement.

Décompte détaillé avec code-barres pour le remboursement des droits sur l'alcool: [voir exemple au chiffre 10.3](#)

Notices et instructions:

[Notice concernant l'exportation de spiritueux et de produits alcoolisés](#)  
[Exportation de spiritueux](#)  
[Exportation de spiritueux à partir d'un entrepôt fiscal](#)  
[Exportation de denrées alimentaires contenant de l'alcool](#)

Si vous avez des questions supplémentaires, veuillez vous adresser à l'office suivant:

### Régie fédérale des alcools (RFA)

Länggassstrasse 35  
CH-3000 Berne 9

Tél. +41 (0)31 309 12 11, fax +41 (0)31 309 15 00

[info@eav.admin.ch](mailto:info@eav.admin.ch) > courriel portant en objet la mention «exportation de spiritueux»

[www.eav.admin.ch](http://www.eav.admin.ch)

**Gold Vodka d'une teneur en alcool de 40 % vol,  
2 bouteilles de 0,75 litre, n° d'article 663**

**2208.6020 801**

Marchandise commerciale:   
Genre de taxation: : Dédouanement normal  
Masse effective: 1.000  
Masse brute: 4.060  
Quantité suppl.: 1.5  
Valeur stat.: CHF 55  
Poids calculé  
Code d'assujettissement ALAD: Sans contrôle  
Code d'assujettissement au permis: Non assujetti au permis

Remboursement  
Genre de rembourse- Avec demande pour  
ment: l'alcool

Colis (Genre, Nombre, Numéro):  
Carton, 1, 568

**Explications / particularités:**

- Saisir le type de remboursement 3: demande de remboursement des droits sur l'alcool (RefundType3)
- Le cas échéant, des indications supplémentaires telles que numéro d'article, unité de vente ou poids effectif par article doivent être déclarées.

## 8 Taxation des tabacs manufacturés

Le dédouanement de tabacs manufacturés ne peut avoir lieu avec e-dec Export que si les conditions suivantes sont remplies:

- Le type de taxation tabac est déclaré avec code 6.
- SANS demande de remboursement (drawback).
- SANS transport en suspension d'impôt (à partir d'un entrepôt fiscal).

Si un remboursement de l'impôt sur le tabac est demandé ou si l'exportation est effectuée à partir d'un entrepôt fiscal, il faut continuer d'utiliser le formulaire 11.44.

Le tabac brut peut dans chaque cas être dédouané à l'exportation avec e-dec Export.

**Une informatisation de toutes les taxations de tabac est prévue pour une date ultérieure.**



## 9 Autres cas

### 9.1 Marchandises sensibles

Pour les marchandises sensibles, il faut se référer à la liste des marchandises présentant des risques de fraude accrus: [liste](#)

➤ **Exemple avec code 0:**

**Sugar Granulated – sucre granulé**

**1701.9999 000**

Marchandise commerciale:   
Genre de taxation: Dédouanement normal  
Masse effective: 50.000  
Masse brute: 52.000  
Valeur stat.: CHF 44  
Poids calculé  
Code d'assujettissement ALAD: Sans contrôle  
Code d'assujettissement au permis: Non assujetti au permis

Colis (Genre, Nombre, Numéro):  
Carton, 2, 1IAN0370

Marchandises sensibles (Genre, Quantité):  
**0, 50.00**

**Explications / particularités:**

- Indication de la quantité: en kg, nombre de pièces ou hl d'alcool pur, conformément à la colonne 5 de la liste

➤ **Exemple avec le code 1 (code SH 2208.90):**

**Alcool éthylique, 2 bidons de 15 litres, 40 % vol**

**2208.9010 000**

Marchandise commerciale:   
Genre de taxation: Dédouanement normal  
Masse effective: 50.000  
Masse brute: 52.000  
**Quantité suppl.: 30**  
Valeur stat.: CHF 500  
Poids calculé  
Code d'assujettissement ALAD: Sans contrôle  
Code d'assujettissement au permis: Non assujetti au permis

Colis (Genre, Nombre, Numéro):  
Boîte, 2, 1IAN0370

Marchandises sensibles (Genre, Quantité):  
**1, 0.12**

**Explications / particularités:**

- Indication de la quantité: en hl d'alcool pur

Litres d'alcool à 100 %	=	30 litres x 40 % vol.
		100
	=	12 litres d'alcool à 100 %
	=	12 litres = 0,12 hectolitre

## 9.2 Envois à destination de Samnaun

Taxation selon la feuille d'information [exportations à destination de Samnaun](#)

[D25 chiffre 3.4.7](#) trafics spéciaux

## 9.3 Entrepôt provisoire situé à l'étranger («ZWILA»)

La DGD, section Traitement des données ([contact section Traitement des données](#)), règle les détails avec les clients, étant donné que les indications sont importantes du point de vue de la statistique du commerce. Le processus d'exportation, hormis le choix du code ZWILA (code 2 dans le champ warehouseCode) et du test de plausibilité visant à déterminer si le client est autorisé à expédier des marchandises dans un entrepôt provisoire situé à l'étranger, est le même que pour une exportation définitive. L'autorisation en question peut être demandée auprès de la DGD. Le client livre les listes d'exportation concernant les entrepôts provisoires à la section Traitement des données une fois par mois sous forme papier.

Voir aussi: [Règles de plausibilité d'un point de vue technique exportation](#) > E 152

## 10 Annexes

### 10.1 Exemple: Liste des codes-barres pour les remboursements

Exemple d'un décompte détaillé avec code-barres pour la revendication des contributions à l'exportation / décompte dans le cadre du trafic de perfectionnement



Nom de l'entreprise:

**Muster AG, 3000 Berne**

**Exportation EU**

Période de décompte:

**01.06.2012 – 30.06.2012**

Date d'exportation selon la DDE (date d'acceptation)	N° d'identification / code-barres	Pays de destination	N° d'article	Désignation de l'article	Poids effectif	Produits de base donnant droit aux contributions	N de tarif	Part en % dans le produit fini	Poids en kg	
15.06.2012	 12CHEE000080239931 0990013093	DE	15775	Chocolat «Milki» 120 g	300.0	Sucre cristallisé	1701.9999	25.0	75.0	
			22551	Biscuit Truffes 200g	200.0	Poudre de lait entier 26/25	0402.2111	10.0	30.0	
19.06.2012	 12CHEE000080825962 0990013128	IT	124445	Chocolat Deluxe 100 g	300.0	Sucre cristallisé	1701.9999	25.0	75.0	
			366625	Biscuit Japonais 250 g	200.0	Poudre de lait entier 26/25	0402.2111	10.0	30.0	
			522364	Aliments pour enfants Mini 250 g	150.0	Farine de froment	1101.0048	62.0	124.0	
			522447	Aliments pour enfants KIDI 500 g	150.0	Sucre cristallisé	1701.9999	12.0	24.0	
						Margarine végétale	1512.1918	10.0	20.0	
<b>Attention:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>établir une liste des exportations d'après la date (date d'acceptation)</li> <li>ne mentionner qu'une seule fois chaque code-barres;</li> <li>établir une liste séparée pour les exportations vers l'UE et les exportations vers d'autres pays;</li> <li>regrouper les produits de base donnant droit aux contributions;</li> <li>joindre au décompte les bulletins de livraison / factures concernées si la DDE ne contient pas toutes les indications nécessaires concernant les articles.</li> </ul>										
						Sucre cristallisé			<b>198.0</b>	
						Poudre de lait entier 26/25			<b>60.0</b>	
						Farine de froment			<b>263.0</b>	
						Margarine végétale			<b>40.0</b>	
						Poudre de lait écrémé 0,5/3			<b>132.0</b>	

Les autres exigences relatives au décompte détaillé sont définies dans le «Guide relatif aux contributions à l'exportation de produits agricoles transformés et à la procédure de remboursement spéciale dans le trafic de perfectionnement actif» (formulaire 47.91); [contributions à l'exportation](#)

## 10.2 Exemple: décompte détaillé COV

Exemple d'un décompte détaillé avec code-barres pour le remboursement ou l'exonération de la taxe d'incitation sur les COV à l'exportation


**Nom de l'entreprise:**

Muster AG  
Musterstrasse 1  
3000 Berne

**Exportation**

**Période de décompte:**

par exemple du 1.1.2012 au 30.6.2012

Date d'exportation (date d'acceptation) figurant dans la DDE	Code-barres DTe / n° d'identification	Poids de la livraison	Désignation des marchandises	Masse nette	Quantité de COV en kg	N° du tarif
11.04.2012	 12CHEE000001234567 00000001847	4 398 000	Produits pour les soins de la peau, autres	3816	40,182	3304.9900

**Attention:**

- établir la liste des exportations d'après la date;
- ne mentionner qu'une seule fois chaque code-barres;
- joindre au décompte les bulletins de livraison / factures concernés si la DDE ne contient pas toutes les indications nécessaires concernant les articles.

La loi, l'ordonnance ainsi que tous les formulaires et notices peuvent être consultés sur Internet: [www.cov.admin.ch](http://www.cov.admin.ch).

### 10.3 Exemple: décompte détaillé RFA (remboursement des droits sur l'alcool)

#### Exemple d'un décompte détaillé avec code-barres pour le remboursement des droits sur l'alcool

**Nom de l'entreprise:**


**Exportation vers l'UE**

**Période**

**Adresse de décompte:**

Muster AG  
Musterstrasse 1  
3000 Berne

par exemple du 1.1.2012 au 31.1.2012

Date d'exportation (date d'acceptation) figurant dans la DT	N° de facture	Code-barres DTe / n° d'identification	Poids de la livraison	N° d'article	Désignation des marchandises	Poids effectif	Produits de base donnant droit aux contributions	N° du tarif	Litres/100 kg	Poids en kg	Litres d'alcool à 100 %
15.01.12	5500254	 12CHEE000001234567 5314428112	20	10154580000	Truffes au Marc de Champagne	6.24	Cognac 40% Marc 40% Maraschino 40%	2208.2011 2208.2019 2008.7000	0.38 1.76 0.91	0.563	0.02 0.11 0.06

#### Attention:

- établir la liste des exportations d'après la date;
- ne mentionner qu'une seule fois chaque code-barres;
- établir une liste séparée pour les exportations vers l'UE et les exportations vers d'autres pays;
- regrouper les produits de base donnant droit aux contributions;
- joindre au décompte les bulletins de livraison / factures concernés si la DDE ne contient pas toutes les indications nécessaires concernant les articles.